

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mai 2023

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 mai 2023

Etaient présents : MM. ROY Sylvain, FRESNE Roland, ANSQUIN Daniel, GROSSEMY Marie-Claude, HERFAUT Jean-Louis, LAMBERT Edith, MASTIN Philippe, THOMAS Yves, LEQUETTE Éric, FOURNIER Ingrid, BIALDYGA Christelle, TROCMÉ Valéry.

Etaient absents excusés :

MATHYS Georges (procuration à ROY Sylvain)

CHOPIN Daniel (procuration à GROSSEMY Marie-Claude)

Était absent :

PONTOIS Xavier

Secrétaire de séance : LEQUETTE Éric

Auxiliaire secrétaire : TROCMÉ Valéry

Ouverture de la séance à 19h05.

Accueil des conseillers par M le Maire.

Avant de commencer l'ordre du jour, M. le Maire demande l'autorisation d'ajouter un sujet à l'ordre du jour de la séance. Présentation et adoption d'une décision Modificative du Budget Primitif » à la demande du Service de Gestion Comptable. Le conseil municipal autorise à l'unanimité l'ajout d'un point à l'ordre du jour.

Adoption du compte rendu de la dernière réunion de conseil en date du 20 mars 2023 en ajoutant les modifications fournies par M. Daniel CHOPIN, secrétaire de séance.

Installation d'une antenne Free

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'installation d'une antenne relais téléphonique par la société TDF pour le compte de Free sur la parcelle ZK 112 (rue de Ficheux) et l'informe du projet de bail pour une surface de 160 m².

Le conseil, après en avoir délibéré :

- Accepte l'installation de l'antenne sur la parcelle de la commune
- Autorise Monsieur le Maire à signer le bail d'une durée de 20 ans

Démission du 1er Adjoint

Mme Fournier demande des explications quant à la démission de 2 adjoints sur une courte période. Monsieur le Maire expose au conseil les motifs des démissions.

Monsieur le Maire informe le conseil de la démission de Monsieur VERDET Christophe de son poste de 1^{er} Adjoint et de conseiller municipal et de l'acceptation de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais.

Il propose au conseil de supprimer un poste d'adjoint au Maire.

Le conseil, par 9 voix Pour, 2 nuls et 2 Contre, accepte la suppression d'un poste d'Adjoint au Maire.

Décision Modificative

Le Service de Gestion Comptable a constaté qu'au budget primitif une somme de 200 € est prévue au chapitre 042 (DF) sans contrepartie au chapitre 040 (RI). Il convient donc de modifier le budget comme suit :

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.		-200.00
60632	Fournitures de petit équipement		200.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le conseil, à l'unanimité, accepte la décision modificative.

Questions diverses

- Information sur le manque de publicité concernant la distribution des tickets gratuits lors de la ducasse
- Retard concernant la publication du bulletin communal
- Demande d'information concernant les canons d'effarouchement, problème de nuisances sonores. Autorisés de 6h à 22h
- Dates à retenir :
 - o 3 juin : fête des écoles à St Martin sur Cojeul
 - o 9 juin : prochaine réunion de conseil municipal
 - o 14 juin : réunion d'information en Mairie avec M. Delpierre Conseiller aux Décideurs Locaux concernant les finances communales
 - o 19 juin : réunion avec le C.A.U.E.

Clôture de la séance à 20h10.

Le Maire,
Sylvain ROY

